



1/2

FAÇADES
ISOLANTES
PAREXLANKO



LES + PRODUIT

- ▶ Aspects de finition traditionnels
- ▶ Résistance aux chocs et au poinçonnement
- ▶ Confère une bonne tenue au feu aux systèmes ITE

DOSAGE EN EAU

- ▶ 5 à 6 litres par sac de 25 kg

TEMPS DE MÉLANGE

- ▶ 5 min minimum

CONSOUMATIONS

- ▶ **PARISO PSE-H** : de 23 à 26 kg/m²
- ▶ **Autres systèmes** : de 14 à 18 kg/m² selon la finition choisie

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- ▶ DTA et AT des systèmes PARISO
- ▶ NF DTU 26.1

EHI GF / GM

DESCRIPTION

- Enduit hydraulique destiné à la réalisation des systèmes d'ITE de la gamme **PARISO**.
- Aspects de finition :
 - rustique ou rustique-écrasé,
 - gratté.
- Disponible dans un nuancier de 48 teintes.

DOMAINE D'APPLICATION

■ SUPPORTS ADMISSIBLES

- Couche de base armée **MAITÉ** des systèmes d'ITE de la gamme **PARISO**
- Panneaux isolants en PSE rainuré queue d'aronde du système **PARISO PSE-H**
- Blocs coffrages en PSE (se référer à l'AT ou au DTA correspondant) :
 - PSE lisse revêtu de la couche de base armée **MAITÉ**
 - PSE rainuré queue d'aronde non revêtu (la profondeur des rainures après ponçage doit être suffisante ; en cas de doute, nous consulter)
- Supports conformes au NF DTU 26.1 sur de petites surfaces
- Adapté au jointolement des plaquettes en terre cuite (se référer à la Fiche Technique correspondante).

■ LIMITES D'EMPLOI

- Ne pas appliquer :
 - sur des parois horizontales ou inclinées et directement exposées aux intempéries
 - sur des parois destinées à être partiellement ou totalement enterrées.

CARACTÉRISTIQUES

- **Composition** : poudre à gâcher avec de l'eau, composée de liant hydraulique et de chaux aérienne, de copolymère micronisé, de charges minérales, de pigments minéraux et d'adjuvants spécifiques.
- **MVA du mortier frais** :
 - **EHI GF** : 1 350 ± 50 kg/m³
 - **EHI GM** : 1 380 ± 50 kg/m³
- **Granulométrie maximale** :
 - **EHI GF** : 2,0 mm
 - **EHI GM** : 3,0 mm
- **Module d'élasticité du mortier durci** : environ 3 000 MPa

PERFORMANCES

- Se référer aux Fiches Systèmes **PARISO** qui intègrent **EHI GF/GM**.

MISE EN ŒUVRE

- Elle doit être conforme aux spécifications des Documents Techniques d'Application (DTA) ou Avis Techniques (AT) des systèmes d'ITE concernés, ou à celles des Cahiers de Recommandations **PAREXLANKO** dans les cas d'applications spécifiques.

■ OUTILLAGE

- Bétonnière
 - Truelle
 - Lisseuse ou platoir inox
 - Taloches plastique
 - Règle crantée
 - Couteau à enduire
 - Grattoir métallique
- Nettoyer les outils à l'eau après application.

■ ÉQUIPEMENTS DE PROJECTION

- **Machine à projeter** : pression pompe 10-12 bars (eau)
- **Pot de projection** : débit d'air ≥ 60 m³/h ; pression d'air 4 à 6 bars
- Projection possible avec machine électrique, après gâchage préalable du produit.

■ PRÉPARATION DU PRODUIT

- **Dosage en eau** : 5 à 6 litres par sac de 25 kg
- **Temps de mélange** : 5 min minimum
- **Temps de repos avant emploi** : 3 à 5 min
- **Gâchage** : par sacs complets. Ne pas surcharger en poudre la cuve ou la bétonnière.
- **Durée d'emploi du mélange** : 1 h maximum suivant les conditions ambiantes.

■ PRÉCAUTIONS SPÉCIFIQUES

- Réaliser un joint de fractionnement horizontal tous les deux niveaux.
- L'utilisation des baguettes d'angles IA3 (finition grattée) et IA4 (finitions rustique et rustique-écrasée) est obligatoire. Elles permettent notamment d'éviter une surcharge de l'enduit.

CONDITIONNEMENT

- ▶ Sac de 25 kg (2 plis papier et 1 pli polyéthylène)
- ▶ Palette de 48 sacs soit 1,2 tonne

CONSERVATION

- ▶ **12 mois** à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert et stocké à l'abri de l'humidité

GARANTIE

- ▶ R.P. Fabricant

■ APPLICATION

Système PARISO PSE-H et blocs coffrages rainurés

- L'enduit est projeté après traitement des points singuliers (cornières d'angle, mouchoirs...) et mise en place du treillis métallique **IAMG**. La projection est réalisée en deux couches espacées de 24 h.
- La 1^{ère} couche en épaisseur 9 mm environ, fortement serrée afin de faire pénétrer l'enduit dans les rainures. L'épaisseur de la couche à l'état sec doit être d'au moins 8 mm.
- Le mode d'application de la 2^{nde} couche dépend de l'aspect de finition choisi :
 - **aspect rustique ou rustique-écrasé** : la 2^{nde} couche est appliquée en deux passes : la 1^{ère} passe complète l'épaisseur de la 1^{ère} couche jusqu'à 12 mm environ ; après raffermissement suffisant, la 2^{nde} passe est projetée en épaisseur de 5 à 6 mm et laissée sous forme de grain à l'état brut (aspect rustique) ou écrasée à l'aide d'une lisseuse inox ou d'une taloche plastique (aspect rustique-écrasé).
 - **aspect gratté** : la 2^{nde} couche est appliquée en une seule passe qui complète l'épaisseur de la 1^{ère} couche jusqu'à 18 à 20 mm ; après durcissement suffisant, éliminer la couche superficielle à l'aide d'un grattoir. L'épaisseur finale après grattage est d'environ 15 à 18 mm.

Autres systèmes de la gamme PARISO et blocs coffrages lisses

- L'enduit est projeté sur la couche de base armée **MAITÉ** (dont l'état de surface est strié sous forme de vagues horizontales). L'enduit est appliqué en une seule couche ; le mode d'application dépend de l'aspect de finition choisi :
 - **aspect rustique ou rustique-écrasé** : la couche est appliquée en deux passes : la 1^{ère} passe est serrée en épaisseur de 5 mm environ ; après raffermissement suffisant, la 2^{nde} passe est projetée en épaisseur de 5 à 6 mm et laissée sous forme de grain à l'état brut (aspect rustique) ou écrasée à l'aide d'une lisseuse inox ou d'une taloche plastique (aspect rustique-écrasé).
 - **aspect gratté** : la couche est appliquée en une seule passe d'épaisseur régulière de 13 mm environ ; après durcissement suffisant, éliminer la couche superficielle à l'aide d'un grattoir. L'épaisseur après grattage est d'environ 8 à 9 mm.

CONSUMMATION

- Les consommations sont exprimées en poudre et données à titre indicatif.

	PARISO PSE - H Blocs coffrages rainurés	Autres systèmes PARISO Blocs coffrages lisses
Rustique ou rustique-écrasé	23 à 24 kg/m ²	14 à 16 kg/m ²
Gratté	25 à 26 kg/m ²	16 à 18 kg/m ²

ASSISTANCE TECHNIQUE : PAREXGROUP S.A. assure l'information et l'aide aux entreprises qui en font la demande pour le démarrage d'un chantier afin de préciser les dispositions spécifiques de mise en œuvre du produit (ou procédé). Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

0 826 08 68 78 Service 0,15 € / appel + prix appel

DOCUMENTATION TECHNIQUE - Février 2020

Cette Fiche Technique a pour but d'informer sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont basés sur nos connaissances actuelles. Il appartient à l'utilisateur de s'informer sur l'adaptation du produit à l'usage désiré et de vérifier qu'il dispose de la version la plus récente - Mise à jour consultable sur parexlanko.com

PAREXGROUP S.A. 19 place de la Résistance - CS 50053
92445 Issy-les-Moulineaux Cedex - Tél. (33) 01 41 17 20 00

PAREXLANKO

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Produit destiné aux professionnels.
- Ne pas appliquer sur supports gelés (ou en cours de dégel), sur supports gorgés d'eau ou sur supports surchauffés.
- Ne pas appliquer par temps de pluie ou de brouillard, par grand vent ou en cas de risque de gel dans les 24 h.
- Ne pas appliquer à des températures ambiantes inférieures à +5°C pour les teintes claires et inférieures à +8°C pour les teintes soutenues. Entre +30°C et +35°C, prendre des dispositions particulières.
- Avant l'application et pendant toute la durée des travaux, protéger les menuiseries, les éléments métalliques et les parties vitrées.
- Afin d'éviter des traces de rouille lors de l'application, utiliser des outils en acier inoxydable.
- Afin d'éviter les différences de teinte après séchage :
 - le dosage en eau et le temps de mélange doivent être les plus constants possibles,
 - utiliser un même lot de fabrication par façade.
- Sont exclues du domaine d'emploi les teintes dont le coefficient d'absorption solaire est > 0,5 en altitude (au-delà de 1 300 m) et > 0,7 dans les autres cas.
- Ne pas juxtaposer sans fractionnement des teintes dont la différence de coefficient d'absorption est > 0,2.
- Le port des équipements de protection individuelle (lunettes, gants...) est obligatoire.
- Consulter la Fiche de Données de Sécurité (FDS) pour connaître les équipements adaptés.